conditions économiques qui seules lui permettent d'augmenter ses produits, et dont la plus décisive, en cette circonstance, est la division du travail. Or, la division du travail est le premier pas vers l'agglomération agricole : c'est elle qui, la rendant d'abord possible, la rendra bientôt nécessaire. »

Voilà qui est acquis. La production en masse, la centralisation du travail, le groupement de nombreux travailleurs sous une même direction, tendent à devenir la règle générale. Quelle est la conséquence de cette centralisation du travail? Le développement du salariat. Ecoutez encore Proudhon :

« Sans doute, le principe du salariat fait partie de notre droit public. Il est avoué par l'économie politique, comme la concurrence et la propriété. Il ne saurait, en aucune manière, être question de le supprimer. Mais quand, par le progrès et la centralisation des entreprises, le salariat se multiplie au point de former des populations entières, et qu'il menace d'absorber la majorité de la nation; lorsque, de plus, ce salariat se trouve sous la main de quelques compagnies, maîtresses, pour ainsi dire, de la vie et de la mort de ces multitudes, n'y a-t-il rien dans ce fait nouveau, que la loi n'a pas prévu, parce que son effet, quoi qu'on dise, n'est pas de prévoir, n'y a-t-il rien qui mérite l'attention du législateur? Voici un chemin de fer de 19 kil. de longueur, qui, destiné uniquement au charroi des houilles, n'exigeait pas d'abord, pour son service, un personnel de plus de 50 hommes. Ce n'est que le dixième de ce qu'on trouve dans certaines manufactures. Jusque-là, rien d'extraordinaire, rien d'inquiétant. Tout à coup, cet atelier de voiturage s'allonge; de 19 kilom. il arrive à 5,000, à 10,000. La nation le déclare d'utilité publique, reconnaissant par là qu'une transformation s'est opérée dans sa nature. Mais l'extension du chemin de fer n'est pas la seule à considérer : le travail, et avec le travail le personnel, et avec le personnel le salariat, ont pris un développement parallèle; de 50, le nombre des salariés s'est élevé à 35,000. Est-ce que, là aussi, il ne s'est pas produit un fait d'intérêt général? Est-ce que la condition du pays n'a pas changé? Est-ce que, par conséquent, la législation ne doit pas changer à son tour? Quand le réseau des chemins de fer n'existait pas, le service des transports était fait par une foule de petits entrepreneurs, rouliers, bateliers, commissionnaires, tous indépendants et libres, et occupant chacun depuis 1 jusqu'à 15 ou 20 employés, lesquels, en raison du nombre des patrons, pouvaient se regarder aussi comme indépendants et libres. Dans ce système d'industrie morcelée, la condition était à peu près équivalente pour tous; de là la moralité, la dignité du salariat. A présent, ce sont des légions de 3 et 4,000 mercenaires, pour qui la garantie d'indépendance, résultant du grand nombre des entrepreneurs, est nulle, et que l'on peut, sans métaphore, regarder comme réduits en servage. Quoi de plus morne que ces gares de chemins de fer? Quelle différence avec l'animation des quais, des ports, des places de roulage! A la blouse des rouliers, à la veste des mariniers, a succédé le triste uniforme : ces hommes sont dépersonnalisés, mécanisés, numérotés; un seul sentiment les possède, qui leur refoule l'ennui dans la gorge, la crainte. Ils ont peur de perdre leur place, ils ont vécu. La locomotive siffle sur eux. C'est ainsi qu'on rend une nation pusillanime, qu'on la tue. »

Un économiste distingué, M. Horn, constate, à son tour, la révolution opérée par l'industrie moderne dans la situation des classes travailleuses. « L'ouvrier anglais, dit-il, parle de *Mill-lords*, seigneurs fabricants, ou barons de l'industrie, comme on disait chez nous sous le gouvernement de Juillet; le manufacturier répond *Mill-hands*, bras de la machine, engins de travail. Combien est grande la dissemblance entre les rapports que trahissent ces désignations et les rapports qui, autrefois, liaient compagnons et patrons! Elles mesurent la distance qui, aujourd'hui, sépare le travailleur de l'entrepreneur. De compagnon à maître, il n'y a que la largeur d'une occasion favorable ou d'un petit capital d'établissement; que l'une ou l'autre se trouve, et, du jour au lendemain, le compagnon peut devenir maître, de salarié se transformer en entrepreneur. Mais quelle dépense de temps et d'efforts! quel concours de circonstances favorables ne faut-il pas pour franchir l'immense espace qui sépare le *mill-hand* du *mill-lord*, le bras qui représente peut-être la cent-millième partie des forces agissantes dans la manufacture, du seigneur-fabricant qui commandite toutes ces forces! Le compagnon n'est pas seul atteint; souvent le maître est atteint plus fortement encore. Le compagnon ne peut monter; le maître est forcé de descendre. Dans les fabriques de machines, dans les ateliers des chemins de fer, on cesse de les compter, les ouvriers mécaniciens, ébénistes, serruriers, qui, hier encore, avaient enseigne sur rue, et occupaient bon nombre de compagnons et d'apprentis. Visitez les grandes fabriques de filature et de tissage; là encore vous rencontrerez, simples manœuvres de la vapeur, bien des salariés qui, naguère, avaient des ateliers à eux. Le moyen d'y échapper! Le métier à bras du pauvre tisserand, le modeste soufflet du forgeron, peuvent-ils lutter contre le gigantesque engrenage, pour qui c'est un jeu de produire en un quart d'heure ce qui leur coûtera une année d'efforts? Aide ou victime, s'atteler au char du nouveau triomphateur ou être broyé sous ses roues, telle est souvent l'alternative... Une existence plus chanceuse pour l'ouvrier, le petit industriel absorbé, sinon écrasé par le grand, la sujétion du travail au capital qui le commandite, à l'entrepreneur qui l'exploite : voilà les résultats trop fréquents de cette transformation. »

Ainsi, ces trois grands faits qui sont en corrélation l'un avec l'autre, qui s'impliquent l'un l'autre : emploi des grandes machines dans l'industrie moderne; essor des sociétés à responsabilité limitée; développement du commerce international, ces faits tendent à faire prédominer en France et en Europe, sur le système des exploitations disséminées et morcelées, celui des grandes entreprises et de la production concentrée, jusqu'ici particulier à l'aristocratique Angleterre. Il est incontestable que ce dernier système, au point de vue où se placent ordinairement la plupart des économistes, est préférable au premier. Il donne, disent-ils avec raison, un produit plus considérable, en proportion du travail employé à l'obtenir; il peut entretenir le même nombre d'hommes avec moins de fatigue et plus de loisir. Il y a là évidemment un avantage, mais c'est à la condition que ce qui profite à la société profite réellement à chacun de ceux qui la composent. Or, nous voyons que le système des grandes entreprises, de la grande production en industrie et en agriculture, ne peut se développer sans traîner à sa suite un immense salariat, c'est-à-dire sans menacer la sécurité, la dignité et l'indépendance des travailleurs; sans nous pousser, quant à la distribution des produits, des fonctions et des responsabilités, en sens inverse des conquêtes de la Révolution française, en sens inverse du progrès politique et social. C'est au moment où l'égalité et la liberté triomphent dans l'ordre juridique et politique, où la raison et la conscience humaine affranchies écrivent fièrement les constitutions et les lois, et substituent aux droits surnaturels et traditionnels des dynasties, des clergés et des noblesses les droits de l'homme et du citoyen, c'est à ce moment que la loi d'offre et de demande, la loi inflexible et fataliste des intérêts, nous ramène, plus fortes que jamais et invulnérables aux révolutions, l'inégalité, l'autorité, la hiérarchie, la dépendance. La petite propriété, la petite fabrique, le petit commerce, nous présentaient, réunis dans les mêmes mains, les trois éléments économiques : capital, direction, main-d'œuvre. C'était le travail, intelligent et digne, maître de soi-même, autonome, souverain. Aujourd'hui, grâce à la division et à la centralisation du travail, capital, direction et main-d'œuvre se séparent forcément; ils vont, chacun de son côté, où les mène la loi d'offre et de demande; ils formaient tout à l'heure une unité vivante; un lien artificiel, mécanique, imposé par la nécessité, doit désormais les associer et les faire concourir au même but : de là un amoindrissement considérable de la personnalité, de l'individualité dans l'ordre économique. Impuissant à entreprendre, le petit capital s'est prêté ou placé; la direction s'est centralisée et, en même temps, subdivisée en sous-directions : c'est une échelle d'autorités; au bas, la main-d'œuvre, qui naguère *commandait* à l'outil, qui maintenant *sert* la machine, est devenue machine elle-même. C'est le travail *pour autrui*, c'est-à-dire soumis à une impulsion, à une direction, à une surveillance extérieure, c'est-à-dire sans spontanéité, sans responsabilité, sans initiative. Comparez ces deux conditions, travail pour soi, travail pour autrui, au point de vue du développement des facultés intellectuelles et morales du travailleur!

Séparation des éléments de la production veut dire antagonisme de ces éléments : antagonisme constant, irrémédiable, toujours prêt à se traduire par l'exploitation de la misère et de la faim d'une part, par la fraude et la violence de l'autre. Pour le capitaliste entrepreneur, les salaires sont des frais généraux qu'il s'efforce naturellement de réduire le plus possible; les salariés sont des machines que son intérêt le pousse à remplacer par des machines moins coûteuses, *femmes* ou *enfants*. Pour le salarié, le patron, le gérant, c'est l'*ennemi* qu'il est de bonne guerre de tromper sur la qualité et la quantité du travail, et contre lequel l'irritation est continuelle. Entre l'un et l'autre, il n'y a pas société, pacte libre, garantie mutuelle; la fatalité seule régit leurs rapports; c'est l'état de nature, l'état de guerre : *adversus hostem æterna vindicatio.* Est-ce le dernier mot, le dernier terme du progrès social, que la liberté économique aboutisse à cette division de l'humanité en deux classes, à cet état immoral et continuel de lutte entre patrons ou gérants et salariés?

Non, dit M. John Stuart Mill, l'état de salarié ne peut être accepté par les ouvriers comme condition difinitive. « Dans l'état actuel de l'humanité, lorsque les idées d'égalité s'étendent chaque jour dans les classes laborieuses et ne peuvent être arrêtées que par la suppression absolue de toute liberté de discussion, écrite et même verbale, on ne peut plus espérer de maintenir la division de la population en deux classes héréditaires de patrons et de salariés. Les rapports sont déjà presque aussi désagréables pour celui qui paye les salaires, que pour celui qui les reçoit. Si le riche considère le pauvre comme un serviteur dont la dépendance est fondée sur une sorte de loi naturelle, il est considéré à son tour comme la proie et la pâture du pauvre. Les demandes et les espérances élevées contre lui sont infinies et croissent à chaque concession qui leur est faite, tandis qu'on s'efforce de réduire au minimum le plus bas les services fournis en échange du salaire. Il deviendra tôt ou tard insupportable à ceux qui emploient les ouvriers, de vivre en contact perpétuel avec des hommes dont les intérêts et les sentiments leur sont hostiles. Les entrepreneurs sont presque aussi intéressés que les ouvriers à mettre les opérations industrielles sur un pied tel, que ceux qui travaillent pour autrui s'intéressent autant à ce qu'ils font que s'ils travaillaient pour eux-mêmes. »

Mais comment sortir du salariat? Faut-il retourner aux systèmes des exploitations disséminées et morcelées? M. John Stuart Mill n'estime ni possible ni désirable cette rétrogradation économique. Tout en déclarant « l'état du paysan propriétaire bien supérieur à celui du cultivateur salarié, au point de vue de la sécurité, de l'indépendance, et de l'exercice des facultés qui ne sont pas purement animales, » il refuse de voir « le but du perfectionnement industriel » dans « cette dispersion de l'humanité sur la terre, » dans « cet isolement des familles gouvernées chacune par un *patriarche despote*, sans intérêts communs, sans communion intellectuelle avec le reste des êtres humains. » C'est l'*association* ouvrière qui lui apparaît comme la solution du problème. « Le but du progrès, dit-il, n'est pas de mettre les hommes dans une situation où ils puissent se passer les uns des autres, mais de leur permettre de travailler ensemble dans des rapports qui ne soient pas des rapports de dépendance. Jusqu'à ce jour, ceux qui vivent de leur travail n'ont eu d'autre alternative que de travailler chacun pour soi ou pour un maître. Mais l'économie et la fécondité de la production en grand peuvent être obtenues sans diviser les producteurs en deux camps, de sentiments et d'intérêts opposés... Je suis convaincu que l'économie industrielle qui divise la société en deux classes, celle qui paye les salaires et celle qui les reçoit, la première comptant quelques milliers, et la seconde des millions de familles, ne doit ni ne peut durer indéfiniment; je suis convaincu que la possibilité de changer ce système en un système d'union sans dépendance, de substituer l'unité d'intérêt à une hostilité organisée, dépend entièrement des développements futurs du principe d'*association*. »

— *L'association ouvrière d'après les systèmes socialistes.* L'idée que le salariat, avec les développements qu'il a pris, constitue, pour les sociétés modernes, un état anormal, violent, plein d'injustices et de dangers, auquel l'*association* des forces et l'harmonie des intérêts doivent être substituées, et que cette substitution est le but du progrès social : tel est le point de départ commun des systèmes socialistes. Nous n'entendons pas exposer ici d'une manière complète ces divers systèmes, mais simplement les considérer au point de vue spécial qui nous occupe.

— *Système d'Owen.* Pour Robert Owen, *association*, c'est communauté. Comment le réformateur anglais est-il conduit à cette conception communiste de l'*association?* Par le principe fondamental de son système, l'irresponsabilité humaine érigée en loi sociale. L'homme, dit-il, est un composé d'organisation originelle et d'influences extérieures, desquelles résultent les sentiments et des convictions, sources de ses actes. Or, l'homme n'étant le maître de modifier ni son organisation, ni les circonstances qui l'entourent, il s'ensuit que ses sentiments et ses convictions, ainsi que les actes qui en découlent, sont des faits nécessaires. Ils se passent en dehors de son consentement et se dérobent à sa puissance. L'individu est donc contraint de recevoir des idées justes ou fausses, sans qu'il puisse désirer les unes ni repousser les autres. Son caractère est un fait accidentel, indépendant de lui; sa volonté n'est pas libre. Puisqu'il n'est pas libre, puisque ses paroles et ses actes sont déterminés par son organisation, qu'il n'a point réglée, et par des circonstances d'éducation qu'il ne peut combattre, il ne saurait être déclaré responsable de ce qu'il dit ni de ce qu'il fait. Jusqu'ici la société a été organisée sur la fiction de la liberté et de la responsabilité; de là résulte la tendance vers un besoin impérieux de louange et de blâme, de récompense ou de châtiment; blâme et louange, châtiment et récompense forment la loi d'équilibre de ce monde *irrationnel;* en exaltant les uns et en abaissant les autres, ils créent ici-bas l'inégalité des rangs, la hiérarchie des familles et l'infériorité des races. Il ne faut pas attribuer à une autre cause le bagage de nos vieilles vanités, de nos distinctions subtiles, des oppressions brutales et raffinées qui règnent d'individu à individu, de caste à caste, de fortune à fortune, de mérite à mérite, de caractère à caractère, de titre à titre. Pour supprimer les misères qui nous rongent et les jalousies qui nous divisent, pour faire régner la bienveillance, il faut, par l'éducation, débarrasser l'esprit humain de ces idées fatales de blâme et de châtiment, de louange et de récompense, et donner à l'*association* la base *rationnelle* de l'irresponsabilité. Donc, plus de sanctions juridiques, politiques, religieuses, économiques; plus de classification sociale, plus de répartition des jouissances fondée sur l'inégalité des mérites, sur l'inégalité de valeur attribuée aux actes, aux œuvres, aux personnes; plus de contrats ni d'élections; distribution des produits suivant les besoins, distribution des fonctions suivant les âges. Expressions économiques de la responsabilité, la propriété, la valeur, l'échange disparaissent; d'un trait de plume, la logique d'Owen raye du vocabulaire tout un ensemble de mots, de l'esprit humain tout un ensemble d'idées; hors de la *bienveillance systématique* et de la *communauté absolue*, il n'y a que déraison et mensonge. Dans l'*association* owéniste, chacun sera pourvu des meilleurs objets de consommation, en travaillant selon ses moyens et son industrie. Chaque communauté de deux ou trois mille âmes alimentera des industries combinées, agricoles et manufacturières, de manière à pourvoir par elle-même à ses besoins les plus essentiels. Les diverses communautés se relieront ensuite entre elles et se formeront en congrès. Dans la communauté, il n'y aura qu'une seule hiérarchie, celle des fonctionnaires, et c'est l'âge qui la déterminera. Jusqu'à quinze ans, on parcourra le cercle de l'éducation; mais au-dessus, l'adulte prendra rang parmi les travailleurs. Les plus actifs agents de la production seront les jeunes hommes de vingt à vingt-cinq ans; ceux de vingt-cinq à trente auront le rôle de distributeurs et de conservateurs de la richesse sociale; de trente à quarante, les hommes faits pourvoiront au mouvement intérieur de la communauté; de quarante à soixante, ils régleront ses rapports avec les communautés environnantes.

Nous ne ferons pas ici la critique de l'idée communiste; nous nous bornerons à faire remarquer que la communauté, telle qu'Owen la comprend, c'est-à-dire caractérisée par la négation, non-seulement de toute sanction économique, mais de toute idée de sanction, est un édifice suspendu, en quelque sorte, dans le vide. La communauté ne s'est jamais réalisée dans le monde qu'en substituant aux sanctions qui naissent de la nature des choses et du libre mouvement des libertés celles qui résultent de l'intervention constante d'une autorité politique ou religieuse.

— *Système de M. Louis Blanc.* M. Louis Blanc demande à l'*association* l'abolition de la *concurrence*, et à l'initiative de l'Etat la réalisation de l'*association*. Suivant lui, la libre concurrence, le régime anglais du *laissez-faire* et du *laissez-passer* est la négation de la liberté vraie, qu'on chercherait, dit-il, en vain partout où ne se trouvent pas l'égalité et la fraternité, ses sœurs immortelles. La liberté qu'invoque l'individualisme est semblable à celle de l'état sauvage; celle-ci n'était en fait qu'une abominable oppression, parce qu'elle se combinait avec l'inégalité des forces, parce qu'elle faisait de l'homme faible la victime de l'homme vigoureux, et de l'homme impotent la proie de l'homme agile. Or, nous avons dans le régime social actuel, au lieu de l'inégalité des forces musculaires, l'inégalité des moyens de développement. Le droit, considéré d'une manière abstraite, est le mirage qui depuis 1789 tient le peuple abusé. Le droit est la protection métaphysique et morte qui a remplacé, pour le peuple, la protection vivante qu'on lui devait. Le droit, pompeusement et strictement proclamé dans les chartes, n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un régime d'individualisme avait d'injuste et ce que l'abandon du pauvre avait de barbare. C'est parce qu'on a défini la *liberté* par le mot *droit* qu'on en est venu à appeler hommes libres des hommes esclaves de la faim, esclaves du droit, esclaves de l'ignorance, esclaves du hasard. La liberté, telle que la comprend M. Louis Blanc, consiste non pas seulement dans le *droit* accordé, mais dans le *pouvoir* donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde de la loi. L'homme n'est vraiment libre qu'autant qu'il reçoit de la société l'instruction, sans laquelle l'esprit humain ne peut se déployer, et les instruments de travail sans lesquels l'activité humaine ne peut se donner carrière.

Comment l'Etat fournira-t-il des instruments de travail à ceux qui, ne possédant pas, vivent de salaires? En créant et commanditant à ses frais des *ateliers sociaux*, destinés à remplacer graduellement les ateliers individuels et à réaliser le principe de l'*association*. Rien de plus simple, si l'on en croit M. Louis Blanc, que l'établissement de ces ateliers sociaux. Le gouvernement lèverait un emprunt dont le produit serait appliqué à la création de quelques-uns de ces ateliers, dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale. Les ateliers sociaux seraient régis par des statuts rédigés par le gouvernement et adoptés par la représentation nationale. Ces statuts auraient pour base l'égalité des salaires, ce qui supprimerait toute concurrence dans l'atelier. Tous les ateliers semblables étant associés, la concurrence entre les établissements serait également impossible. La hiérarchie sortirait tout entière du principe électif, sauf la première année, où il y aurait des chefs nommés par le gouvernement. Chaque membre aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderaient pas à faire naître de l'*association* des travaux la volontaire *association* des besoins et des plaisirs. Les capitalistes seraient appelés dans l'*association* et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs On ferait tous les ans le compte du bénéfice net, dont il serait fait trois parts; l'une serait répartie, par portions égales, entre les membres de l'*association;* l'autre serait destinée : 1° à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes; 2° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, toutes les industries se devant aide et secours, la troisième, enfin, serait consacrée à fournir des instruments de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'*association*, de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment. M. Louis Blanc ne doute pas que, dès qu'il y aurait dans chaque branche de l'industrie un atelier social, les ateliers particuliers ne fussent bientôt forcés, par l'invincible concurrence qui leur serait ainsi suscitée, de se rendre à discrétion et d'arborer la bannière des ateliers sociaux. « Au bout d'un certain temps, dit-il, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables, et au profit du principe de l'*association*, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement et à force de tyrannie au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très-riche peut, aujourd'hui, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'Etat se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu de monopole, nous aurions, pour résultat du succès obtenu, la défaite de la concurrence, l'*association*. » « Qu'on le remarque bien, ajoute M. L. Blanc, nous ne demandons pas que l'Etat fasse tout par lui-même; nous demandons qu'il prenne l'initiative d'une révolution industrielle, ayant pour objet la substitution du principe d'*association* au principe de concurrence. Nous ne demandons pas que l'Etat devienne entrepreneur d'industrie et concentre en ses mains tous les monopoles; nous demandons qu'il intervienne pour fournir des instruments de travail à quelques *associations* de travailleurs, en imposant à ces sociétés une législation telle qu'il leur soit impossible de ne pas s'étendre insensiblement sur toute la surface du pays. »

Il est impossible de voir une différence sérieuse entre l'Etat régulateur, législateur et protecteur de l'industrie, et l'Etat producteur universel. Qu'est-ce donc que ces *associations* patronnées et commanditées par l'Etat, reliées entre elles et solidarisées, destinées à absorber toute industrie privée, à éteindre toute concurrence, sinon le monopole? « Vos ateliers sociaux, réglementés par la loi, dit M. Joseph Garnier, seront-ils autre chose que des corporations? Quel est le lien des corporations? La loi. Qui fera la loi? Le gouvernement. Vous supposez qu'il sera bon? Eh bien, l'expérience a démontré qu'il ne s'était jamais entendu à réglementer les innombrables accidents de l'industrie. Vous nous dites qu'il fixera le taux des profits, le taux des salaires; vous espérez qu'il le fera de façon que les travailleurs et les capitaux se réfugieront dans l'atelier social. Mais s'il ne sait pas faire la loi?... Admettons que les ateliers sociaux fonctionnent pour produire, ce seront des ateliers commerciaux qui feront aussi circuler les produits, qui feront les échanges. Et qui donc réglera le prix? Encore la loi? En vérité, je vous le dis, il vous faudra une nouvelle apparition sur le mont Sinaï, sans quoi vous ne vous en tirerez jamais, vous, votre conseil d'Etat, votre Chambre de représentants ou votre aréopage de sénateurs. »

Intervention de l'Etat, comme moyen; abolition de la concurrence, comme but; égalité des salaires et des profits dans l'atelier social : on reconnaît à ces traits l'idée communiste. Ici, cette idée se présente avec un cachet particulier d'inconscience naïve ou d'équivoque. On dirait que M. Louis Blanc n'a pas vu ou s'est plu à dissimuler la portée de son système. La concurrence, dont il fait un principe, n'est qu'une conséquence, la conséquence du travail libre, de la propriété et de l'échange. En supprimant la concurrence, le mode d'*association* qu'il préconise atteint nécessairement l'ordre économique tout entier, substituant à l'échange la distribution autoritaire, au travail libre le travail imposé, aux sanctions économiques, *gain et perte*, *possession et privation*, les sanctions d'ordre moral et juridique, *gloire et honte*, *rémunération et peine légale*.

Mais donnons la parole aux défenseurs de la concurrence : « Une des plus grandes erreurs des socialistes, dit M. John Stuart Mill, est celle qui leur fait attribuer à la concurrence tous les maux de la société actuelle. Ils oublient que partout où il n'y a pas de concurrence il y a monopole, et que le monopole, quelle que soit sa forme, est une taxe levée sur ceux qui travaillent au profit de la fainéantise, sinon de la rapacité. Ils oublient aussi qu'à l'exception de la concurrence entre travailleurs, toute concurrence profite aux travailleurs, en abaissant le prix des objets qu'ils consomment; que, même sur le marché du travail, la concurrence tend à élever et non à abaisser les salaires, chaque fois que la concurrence de ceux qui demandent le travail est plus active que celle de ceux qui offrent le travail, comme en Amérique, aux colonies, et dans les métiers qui exigent une grande habileté; que la concurrence ne peut jamais faire baisser les salaires, à moins que le marché du travail ne soit encombré; que si l'offre du travail est excessive, il n'y a pas de socialisme qui puisse empêcher qu'il ne soit moins rémunéré... L'erreur commune des socialistes est de ne pas tenir compte de la paresse naturelle aux hommes, de leur tendance à la vie passive, à se faire les esclaves de la coutume, et à persister indéfiniment dans une voie déterminée. Que l'homme obtienne une situation qu'il estime tolérable, ce qu'on doit craindre, c'est de le voir aussitôt tomber dans la stagnation, de voir cesser tout effort vers le progrès, de voir toutes les facultés humaines se rouiller au point de perdre même la vigueur nécessaire pour ne pas reculer. »

« La concurrence, dit M. Michel Chevalier, figure industrielle de la liberté, telle que l'ont conçue les grands hommes de 1789, avec la rétribution proportionnelle qui en est la conséquence, est, pour le travailleur, un stimulant énergique de tous les moments. Dans l'atelier, il n'y a pas de stimulant qui soit plus puissant. Autrefois, l'industrie ne se portait en avant que d'une marche languissante, et la conséquence était qu'avec une grande quantité de travail, et pour une grande masse de travailleurs, il y avait peu de produits, ou encore, ce qui revient au même, les produits étaient chers. La cause principale de ces molles allures de l'industrie, funestes aux intérêts du plus grand nombre, c'était que la concurrence en était presque bannie. En 1789, la liberté se présenta, et promit à nos pères de faire doubler le pas à l'industrie attardée; n'a-t-elle pas bien tenu sa promesse? Excitant les hommes à tous les degrés de l'échelle, depuis le grand manufacturier jusqu'à l'ouvrier, la liberté, sous les traits de la concurrence, de ville à ville, de fabrique à fabrique, d'ouvrier à ouvrier, par le travail à la pièce, a produit les perfectionnements prodigieux auxquels un demi-siècle a suffi. »

Ennemi de la concurrence et de la rétribution proportionnelle, M. Louis Blanc croit pouvoir remplacer, dans son système d'*association*, le mobile de l'intérêt privé par celui de l'intérêt collectif. Est-ce qu'il n'y a pas, dit-il, dans tout intérêt collectif, un stimulant très-énergique? Il cite, pour preuves, l'armée, qui fait des merveilles au nom d'un intérêt d'honneur collectif, et le triomphe du christianisme, qu'il attribue aussi à un sentiment collectif. M. Michel Chevalier réduit à sa juste valeur l'argument tiré de ces comparaisons.

« Que répond la raison, dit-il, quand on lui demande si le mobile du travailleur, dans la pratique habituelle de l'industrie, peut être le même qui anime le soldat sur le champ de bataille? La raison répond que la comparaison est boiteuse, que la guerre et l'industrie sont deux ordres de faits qui n'ont rien de commun. C'est à peu près comme le feu et l'eau; ainsi, il y aurait de la témérité de conclure de l'un à l'autre. L'industrie a pour but la production; la guerre, la destruction. Sur le champ de bataille, le soldat est dans l'exaltation de la passion; il est rempli à la fois d'un dévouement sublime et d'une haine féroce. Dans l'atelier, le travailleur est paisible, et ses sens sont rassis. Or, s'il y a une vérité au monde, c'est que l'homme exalté et l'homme calme procèdent à l'opposé l'un de l'autre. Est-il certain, cependant, que sur le champ de bataille, le soldat n'ait pour mobile qu'un intérêt collectif? Il songe, je le crois, à sa patrie menacée; ceci est collectif. Il voit à côté de lui son frère d'armes qu'un boulet ennemi a frappé, et il brûle de le venger : prenons encore ceci pour du collectif. Enfin il pense, autant que dans cette fièvre chaude on pense à quelque chose, à sa propre vie qui est en péril, à laquelle l'ennemi en veut, et qu'on ne sauve que par la victoire. Ceci n'est plus collectif du tout, c'est tout ce qu'il y a de plus individuel au monde... En outre, n'est-il pas vrai que l'espoir d'un avancement, mobile tout personnel, joue un grand rôle dans les faits de guerre? Le jeune homme qui sent qu'il a le bâton de maréchal dans sa giberne s'efforce de l'en faire sortir. Bien plus, croit-on qu'il n'aime le bâton de maréchal que pour l'idéal qui en rejaillira sur sa personne? Ne l'aime-t-il pas autant à cause des grands avantages matériels qui y sont attachés? Quand même le dévouement à la patrie et le sentiment de l'honneur du drapeau seraient les seuls mobiles du militaire sur le champ de bataille, le combat n'est pas toute la vie du soldat; ce n'en est que l'exception, en ce sens que l'espace de temps pendant lequel chacun est réellement engagé dans l'action, n'est qu'une petite partie de la durée du service. S'il y a dans la vie du soldat un moment où le parallèle avec l'ouvrier soit raisonnable, c'est celui où on l'emploie aux travaux publics, à des terrassements militaires suivis, tels que ceux qu'exige la construction d'une citadelle... Alors, on n'a pas laissé que d'invoquer le sentiment collectif sur lequel compte M. Louis Blanc : on a dit au soldat, ce qui était vrai, qu'il participait à une œuvre destinée à protéger quelque jour l'indépendance nationale, ou à servir de point d'appui à des opérations dont l'honneur de la patrie devait retirer un grand relief. Qu'est-il arrivé pourtant? Pour obtenir des résultats passables, on n'a eu que deux moyens : l'un, le moins efficace, consistait à mettre les soldats à la tâche, en assignant à chacun une besogne qu'il devait faire, sous peine d'être puni rigoureusement. L'autre, le plus puissant, était de les payer en proportion de ce qu'ils faisaient, exactement comme l'ouvrier qui est à ses pièces. En un mot, pour bien faire, il a fallu adresser un appel direct à l'intérêt individuel le plus matériel.

« Je m'incline avec un profond respect devant les martyrs qui ont, de leur sang, scellé la fondation du chistianisme. J'admire le trappiste qui va défricher les rochers de l'Afrique. N'y avait-il cependant qu'un sentiment collectif chez les martyrs, et n'y a-t-il rien de plus chez les frères qui vont porter à nos colonies d'Algérie les modèles d'une bonne culture? Le martyr voulait, avant tout, conquérir le ciel pour lui personnellement; c'est à son salut que travaille le trappiste. Tout cela est fort personnel. Oui, répondra M. Louis Blanc, mais ce n'est pas matériel. En effet; aussi je demanderai à tous les gens de bon sens ce qu'il faut penser d'un système qui suppose que tous les travailleurs, sans exception, tous les jours régulièrement, quand ils feront des souliers ou tisseront du calicot, seront dans le même sentiment que le martyr devant ses bourreaux, ou que l'austère trappiste en présence de l'épreuve à laquelle il a condamné son corps pour sauver son âme. »

— *Système de Ch. Fourier.* Le plan d'*association* dont Ch. Fourier est l'inventeur est très-différent de ceux qui précèdent. Il ne fait point appel au dévouement ni à l'autorité. Il assigne à l'intensité et à l'intelligence des efforts personnels une récompense proportionnelle. Il ne confisque pas la propriété; il la délègue à des *groupes*, *séries* ou *phalanges*, qui en servent le revenu, et même les dividendes qu'il promet au capital sont magnifiques. Il ne vise pas à l'égalité des fortunes : il en admet même l'extrême inégalité comme devant concourir à l'harmonie générale et au bonheur commun. Il ne supprime pas l'intérêt individuel; mais à cette passion, qui est aujourd'hui l'unique mobile de l'industriel, il entend joindre toutes les autres passions, amour, amitié, amour de la gloire, rivalité, amour du changement ou *papillonne*, etc. Le moteur de l'*association* fouriériste est l'attraction passionnelle, qui permet d'utiliser toutes les forces et toutes les aptitudes, de concilier toutes les volontés et tous les intérêts, et qui entraîne au travail, sans le secours non-seulement de la faim, mais de la morale. Les travailleurs se forment en très-petites *associations* extrêmement mobiles (les *groupes*), toujours composées des trois sexes, c'est-à-dire d'hommes, de femmes et d'enfants, qui, dans leur mouvement libre, engrènent les unes dans les autres, de manière à former des *séries* ou associations de groupes, et des *phalanges* ou associations de séries. Le groupe est le noyau de l'*association*. Un groupe, pour être normal, doit être composé de sept ou de neuf personnes : au-dessous, il serait insuffisant; au-dessus, il courrait le risque de manquer d'harmonie. Dans la composition des groupes, toute passion est considérée comme ressort. Les groupes se forment d'eux-mêmes, au moyen des divers ressorts passionnels, ressorts d'amitié, ressorts d'ambition, ressorts d'amour, ressorts de familisme. Chaque fois que, dans un groupe, il y a lieu de conférer un titre ou un grade, on y procède par l'élection. Tous les membres du groupe ont voix délibérative; la majorité fait loi. Le même mode électif, les mêmes rouages d'organisation passionnelle sont appliqués aux séries et aux phalanges. Les séries doivent avoir de vingt-quatre à trente-deux groupes. La phalange comprend environ mille huit cents personnes. La demeure d'une phalange se nomme *phalanstère*. Dans un phalanstère tout sera organisé pour une vie attrayante et libre. On y poursuivra deux visées : la commodité générale et le bien-être individuel. Les logements, les salles de réunion, les réfectoires, les ateliers, les cuisines, les caves, les greniers, les offices, tout y sera disposé de manière à assurer des rapports prompts et faciles, des distractions variées, un service économique et intelligent. Notons les économies du ménage sociétaire. Une immense cave remplacera quatre cents caves; un vaste grenier, quatre cents greniers; une cuisine, avec un personnel réduit, quatre cents cuisines, avec les quatre cents femmes qu'elles absorbent sans les occuper; enfin, une gigantesque blanchisserie, quatre cents blanchisseries. Jetons maintenant les yeux sur la campagne qui entoure le phalanstère. Les haies, les fossés ont disparu; plus de propriété parcellaire, de culture morcelée. En échange de leurs terres, les propriétaires du sol ont reçu des actions transmissibles, qui représentent la valeur de l'apport, et, désormais, cette vaste plaine pourra être exploitée comme si elle appartenait à un seul homme.

Mais laissons parler Fourier lui-même : « Jusqu'ici, la politique et la morale ont échoué dans leur projet de faire aimer le travail. On voit les salariés et toute la classe populaire incliner de plus en plus à l'oisiveté; on les voit, dans les villes, ajouter un chômage du lundi au chômage du dimanche, travailler sans ardeur, lentement et avec dégoût.

» Pour les enchaîner à l'industrie, on ne connaît, après l'esclavage, d'autres véhicules que la crainte de la famine et des châtiments. Si pourtant l'industrie est la destination qui nous est assignée par le Créateur, comment penser qu'il veuille nous y amener par la violence, et qu'il n'ait pas su mettre en jeu quelque ressort plus noble, quelque amorce capable de transformer les travaux en plaisirs! Dieu seul est investi du pouvoir de distribuer l'attraction; il ne veut conduire l'univers et les créatures que par attraction; et, pour nous fixer au travail agricole et manufacturier, il a composé un système d'attraction industrielle qui, une fois organisé, répandra une foule de charmes sur les fonctions de culture et de manufacture; il y attachera des amorces plus séduisantes peut-être que ne le sont aujourd'hui celles des festins, bals et spectacles; c'est-à-dire que, dans l'état sociétaire, le peuple trouvera tant d'agrément et de stimulant dans ses travaux, qu'il ne consentirait pas à les quitter pour une offre de festins, bals et spectacles proposés aux heures des séances industrielles. Le travail sociétaire, pour exercer une si forte attraction sur le peuple, devra différer en tout point des formes rebutantes qui nous le rendent si odieux dans l'état actuel. Il faudra que l'industrie sociétaire, pour devenir attrayante, remplisse les conditions suivantes :

» 1° Que chaque travailleur soit associé, rétribué par dividende et non pas salarié;

» 2° Que chacun, homme, femme ou enfant, soit rétribué en proportion des trois facultés, *capital*, *travail* et *talent;*

» 3° Que les séances industrielles soient variées environ huit fois par jour, l'enthousiasme ne pouvant se soutenir plus d'une heure et demie ou deux heures dans l'exercice d'une fonction agricole ou manufacturière;

» 4° Qu'elles soient exercées avec des compagnies d'amis spontanément réunis, intrigués et stimulés par des rivalités très-actives;

» 5° Que les ateliers et cultures présentent à l'ouvrier les appâts de l'élégance et de la propreté;

» 6° Que la division du travail soit portée au suprême degré, afin d'affecter chaque sexe et chaque âge aux fonctions qui lui sont convenables;

» 7° Que dans cette distribution chacun, homme, femme ou enfant, jouisse pleinement du droit au travail, ou droit d'intervenir dans tous les temps à telle branche de travail qu'il lui conviendra de choisir, sauf à justifier de probité et aptitude;

» 8° Enfin, que le peuple jouisse, dans ce nouvel ordre, d'une garantie de bien-être, d'un minimum suffisant pour le temps présent et à venir, et que cette garantie le délivre de toute inquiétude pour lui et les siens. »

Comme on vient de le voir, le principe fondamental de l'*association* fouriériste est le travail rendu attrayant, transformé en plaisir et en jeu, par la brièveté des séances et par les ressorts passionnels qui animent groupes et séries. Cette idée du travail attrayant, du travail jeu, du travail pour le travail, ne nous paraît pas soutenir un examen sérieux. Il faut remarquer, en effet, que le *travail* et le *jeu*, à peu près confondus chez l'enfant, tendent à former deux modes d'activité distincts, deux catégories séparées à mesure que l'âge augmente et que la raison se développe. Le jeu appartient directement à la sensibilité, indirectement à l'intelligence; le travail appartient directement à l'intelligence, indirectement à la sensibilité. Dans le jeu, le but immédiat de l'activité est l'impression, la sensation, l'émotion; création, production, manifestation intellectuelle, tel est le sens et le but du travail. L'habitude, qui émousse la sensibilité et fortifie l'activité, fait du jeu une fatigue, et adoucit ce qu'il y a de pénible dans le travail. « Le travail, dit très-bien Proudhon, le vrai travail, celui qui produit la richesse et qui donne la science, a trop besoin de règle et de persévérance et de sacrifice, pour être longtemps ami de la passion, fugitive de sa nature, inconstante et désordonnée; c'est quelque chose de trop élevé, de trop idéal, de trop philosophique pour devenir exclusivement plaisir et jouissance, c'est-à-dire mysticité et sentiment. La faculté de travailler, qui distingue l'homme des brutes, a sa source dans les plus hautes profondeurs de la raison : comment deviendrait-elle en nous une simple manifestation de la vie, un acte voluptueux de notre sensibilité? »

L'extrême variété que Fourier met dans les occupations de chacun, la loi qu'il établit des courtes séances, montrent qu'il se fait une très-fausse idée du travail. La variété du travail est nécessaire aux enfants, précisément parce que les enfants ne sauraient être considérés comme de véritables travailleurs, et ils ne peuvent être considérés comme de véritables travailleurs, parce qu'ils sont incapables de fixer longtemps leur attention sur le même sujet. Fourier méconnaît le rôle que jouent, comme conditions de la fécondité du travail, comme agents du progrès, l'attention et l'habitude. Qu'est-ce que le travail? C'est une série de mouvements continus, répétés, enchaînés par une pensée et une prévision. Supposez des sensations très-variées, et il n'y a pas d'idées; des idées très-variées, et il n'y a pas de raisonnement; des mouvements très-variés, et il n'y a pas de travail. La variété, en faisant le travail plus attrayant, le fait nécessairement moins intense et moins productif. La continuité est nécessaire non-seulement au point de vue de la quantité, mais encore de la qualité et de la perfection du travail. Dans l'*association* fouriériste, où l'on ne fera la même besogne qu'une fois par semaine, et pendant une heure ou deux seulement, on n'y fera certainement rien que de médiocre, à moins que le fouriérisme n'ait le secret de changer la na-